

augmentation, lorsque nous voyons les millions votés au commerce. À la prochaine session, le projet d'amendement à la loi d'agriculture contiendra certainement cette augmentation commandée par la justice due au nombre, nous verrons comment voteront les représentants de nos districts ruraux.

Si nous étions unis, consentirions-nous à cette mauvaise plaisanterie, jouée à l'agriculture dans le budget de chaque session, où le gouvernement vote, sans rire, une somme aux agriculteurs qu'il est certain de ne jamais payer ? Cette condition faite à l'agriculture de toute une province de n'accorder que trois fois le montant souscrit nous taquine souverainement. C'est sans doute à un ministre des finances que nous devons cette tactique heureuse : l'habitude des millions pouvait seule inventer une semblable rouerie. Ou l'agriculture mérite un encouragement ou elle n'en mérite pas. Si elle en mérite, votez-lui une certaine somme et laissez à l'organisation agricole le soin d'en faire la distribution selon la loi, et ne venez pas avec vos subtilités, détourner de l'agriculture les sommes qui lui sont votées. Cela nous fait l'effet d'un grand nigaud qui s'amuserait à suspendre au-dessus de la tête d'un enfant un bonbon que tous ses efforts ne lui permettraient pas d'atteindre. C'est absolument la position de notre agriculture vis-à-vis du gouvernement, c'est à ne pas se contenir. Nous comprenons que la Chambre d'Agriculture soit obligée d'imposer des conditions aux sociétés d'agriculture pour faciliter la distribution de l'octroi; mais dans le cas d'une souscription insuffisante, la balance non réclamée reste entre les mains de la Chambre d'Agriculture, pour être employée par elle à réveiller l'opinion par la création de fermes expérimentales, la publication de petits traités d'agriculture, enfin par mille moyens, au lieu d'aller grossir les sommes consacrées au commerce. Si nous tenons à ce que justice nous soit rendue et à ce que l'agriculture reçoive les sommes qui sont votées à son encouragement, il faut absolument qu'une somme fixe lui soit octroyée par le budget et que la distribution en soit faite par la Chambre d'Agriculture aux différents comtés. C'est là une clause des plus importantes à l'amendement projeté. D'une manière ou d'une autre, avec la loi actuelle, le Haut-Canada reçoit toujours beaucoup plus que nous; dans une seule année nous avons tracé un surplus de \$20,000 payé au Haut-Canada de plus

qu'au Bas. Voilà de ces faits qui doivent éveiller l'attention. On nous a accusé de dire, dans le dernier numéro, que le Bas-Canada n'était rien et le Haut tout. Si ces faiseurs de patriotisme s'occupaient un peu moins des phrases à effet et un peu plus des actions, ils n'auraient pas interprété si mal nos mots, se seraient rappelés que nous avons été le premier à attirer l'attention publique sur ces énormités commises à notre préjudice, et au lieu de jeter du louche sur notre feuille qui ne le mérite pas, ils se seraient mis franchement à l'œuvre pour faire disparaître de notre législation les clauses qui entraînent des résultats aussi désastreux. Mais dans quelques semaines, l'occasion se présentera de nouveau de prouver l'intérêt qu'ils portent au Bas-Canada et nous saurons dire si les actes répondent aux paroles. Pour nous, nous ne négligerons jamais l'occasion de mettre la question nettement devant le public agricole, afin que nos agriculteurs puissent dire à leurs représentants ce qu'ils attendent d'eux, lorsqu'il s'agit d'encourager notre industrie nationale.

#### FERME EXPERIMENTALE DE MONTMAGNY.

La lumière, depuis trop longtemps sous le boisseau, va donc éclairer nos campagnes. Il ne s'agit plus d'une entreprise individuelle, de l'essai timide d'une main tremblante s'efforçant de soulever la mesure à blé, c'est un vigoureux coup de pied donné à la routine par une association puissante, composée des agriculteurs de tout un comté. Il y a là toute une révolution et nous applaudissons des deux mains à l'initiative déployée par le comté de Montmagny. Des esprits malveillants ont voulu nous faire dire que nous étions opposés à la création des fermes expérimentales, et bien d'autres absurdités encore. Une fois pour toutes nous protestons contre ces faussetés, contre lesquelles nous n'en sommes plus à nous disculper; notre passé tout entier est là comme une contradiction à tout ce que l'envie ou la malveillance ont pu et pourront nous susciter, d'interprétations fausses de nos paroles ou de nos écrits. Nous n'avons ni le temps, ni l'espace, ni la volonté de répondre à tout ce qu'on voudra bien nous faire dire et nous prenons ici l'engagement de ne relever jamais les absurdités dont nous avons été ou serons accusé.

De toutes ces absurdités la plus considérable était sans contredit celle qui nous faisait l'ennemi des fermes expérimentales,